

ÉDITO

Cela fait maintenant un an que vous nous avez confié la gestion de notre commune et cette première année a vraiment été très particulière pour nous tous.

Notre équipe, renouvelée à 60 %, a pris en main cette gestion avec toute son énergie et sa volonté de réussir au mieux sa mission.

La réalisation de nos projets a été ralentie du fait du contexte sanitaire. Néanmoins, outre l'entretien habituel nous permettant d'avoir un village propre et agréable, nous avons travaillé (agents, enseignants et élus) pour que plusieurs projets avancent et soient réalisés.

Vous découvrirez à la lecture de cette Coccinelle le détail des travaux (voirie et autres aménagements) déjà réalisés ou prévus pour cette année.

Vous y trouverez également une présentation détaillée du site internet de la commune qui connaît une nouvelle vie depuis quelques mois déjà.

Les éléments budgétaires présentés vous indiquent que nos investissements, importants depuis quelques années, sont réalisés avec le souci d'un bon équilibre de nos finances.

J'ai d'ailleurs le plaisir de vous informer que notre taux d'imposition du foncier bâti restera inchangé en 2021, tout comme le prix de facturation de l'eau assainie.

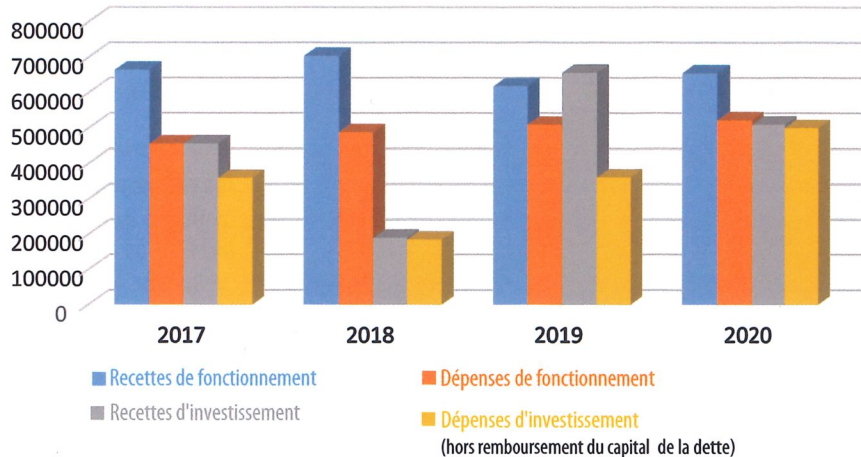
Enfin, je veux vous dire que l'un de mes vœux les plus chers est que nous puissions nous réunir, à la fin de cette année, lors du traditionnel repas de notre fête annuelle, et lors du goûter des aînés.

Bien cordialement à chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire
Pierre BRÉGÈRE

BUDGET : Résultats 2020

BUDGET COMMUNAL



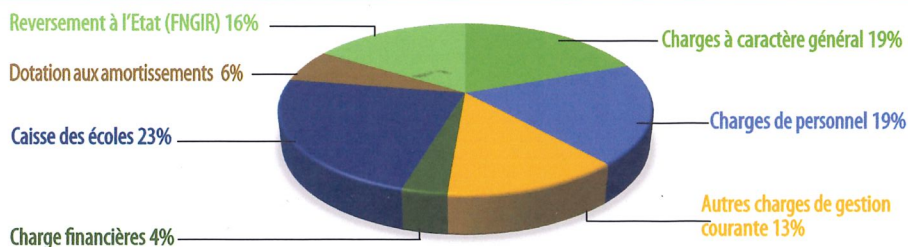
Dépenses et Recettes de fonctionnement

> Les dépenses et recettes de fonctionnement restent globalement stables au cours de l'exercice 2020.

Dépenses d'investissement

> Elles sont en augmentation. La commune poursuit sa politique d'investissement en 2020 avec, notamment, la rénovation de la maison « Naude » transformée en deux appartements actuellement en location.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



> Les **charges à caractère général** sont en légère augmentation en raison, notamment, des frais générés par la crise sanitaire (achats de gel, masques pour nos agents et la population...) : 100 863 €

> Les **charges de personnels** : 99 712 €

> Les **autres charges de gestion courante** (versements aux associations de la commune, au CCAS, versements aux syndicats intercommunaux et autre...) : 67 005 €

> Les **charges financières** sont les intérêts annuels des emprunts en cours : 17 800 €

> Le **reversement à l'État du FNGIR** (fonds de garantie individuelle des ressources) est stable et lié à la disparition de la taxe professionnelle : 84 442 €

> La **dotation aux amortissements** : 32 525 €

> La **caisse des écoles** bénéficie d'un versement important traduisant la volonté municipale historique de faire de l'accompagnement des enfants une de ses priorités : 120 000 €



Maison Naude



La maison Naude a trouvé une nouvelle jeunesse. Deux familles sont venues s'y installer et ont apporté avec elles la vie et les rires des enfants.

Lotissement Arrougé

La commercialisation des terrains du lotissement communal « Arrougé » se poursuit.

Deux parcelles sont d'ailleurs actuellement réservées et les actes définitifs de cession en cours de réalisation.

Trois autres lots sont toujours disponibles à la vente et des visites peuvent être organisées dans le respect des règles sanitaires.

N'hésitez pas à être, vous aussi, ambassadeurs du bien-vivre à Serres-Morlaàs en communiquant autour de vous sur les opportunités d'installation dans ce lotissement aux vues et perspectives préservées !

Entretien bois

« Ancienne cabane des chasseurs »

Depuis quelques semaines, ceux qui empruntent le chemin du Luy ont pu constater quelques changements au niveau du petit bois, ancienne adresse de la cabane des chasseurs.

Ce bois a été nettoyé, les fossés curés, et les arbres couchés par la tempête ont été rangés de côté.

Tout est donc mis en œuvre pour avoir un bois propre où l'on pourra à nouveau se promener en toute sécurité. Son accès sera par ailleurs interdit aux véhicules grâce à la mise en place d'une barrière.

En ce qui concerne les arbres déracinés, les personnes intéressées par du bois de chauffage peuvent se manifester auprès de la mairie (9 euros le stère).



Travaux de voirie prévus sur l'exercice 2020

> Les conditions sanitaires ont retardé des travaux prévus en 2020 et qui sont réalisés en 2021. Certains sont déjà terminés comme la collecte des eaux pluviales le long du chemin du Coustalet et, depuis peu, le nettoyage du bois des chasseurs le long du Luy.

D'autres sont en cours de réalisation comme la réfection du chemin du Bascou jusqu'au chemin du Luy, ou la remise en état du réseau d'eaux pluviales de la rue du Gabizos.

Travaux prévus sur l'exercice 2021

> Pour la voirie, une réfection du chemin Carrerot, de la rue de l'église jusqu'au chemin de Dugat, sera entreprise.

> La sécurité routière sera renforcée (marquages au sol, installation de panneaux et d'un radar pédagogique) aux endroits les plus sensibles (à proximité de l'école notamment).

> Des travaux de remise en état vont être également effectués sur plusieurs bâtiments municipaux (préau de l'école, maison pour tous, maison de Madame Carette).

Développement de la commune

> Sur le lotissement communal Arrougé, une relance des ventes va permettre la cession de quelques lots supplémentaires.

> Sur les lotissements privés :

- Lotissement Carrerot : la quasi-totalité des 11 lots sont attribués, certains avec des constructions déjà lancées ;

- Lotissement Gabaix-Hiale, chemin du Lavoir : en cours de développement, 5 lots sont aménagés.

Des constructions sont également en cours sur des terrains individuels.

Hangar et dépôt communal

Comme nous l'avions annoncé sur le site internet de la commune, les travaux de construction du nouveau dépôt communal ont débuté.

Le projet consiste en la construction d'un bâtiment qui permettra le stockage des équipements communaux (tracteur, tondeuse, outils...) actuellement logés dans la grange Naude et dans le local situé à côté de la mairie.

Le dépôt sera constitué d'un bâtiment à ossature métallique de 180 m² environ, ainsi que d'une cour fermée de surface équivalente. L'ensemble sera implanté sur le bas du parking de la maison pour tous, avec un accès par le chemin de la ligne.

La plateforme et les massifs de fondation sont réalisés. La construction du bâtiment débutera au mois de mai, avec une fin des travaux planifiée au mois de septembre. L'emménagement dans le nouveau local est prévu avant la fin de l'année.

ÉCOLE

Pour la sécurité des enfants, soyons tous vigilants !

Les représentants des parents d'élèves au conseil d'école souhaitent attirer l'attention de tous quant à la sécurité des enfants aux abords de l'école (proximité du portail et de la bibliothèque, parking du cimetière, abords de l'église). Nous rappelons à l'occasion de la parution de ce bulletin municipal que devant l'école, la vitesse est limitée à 30 km/h. Attention également aux manœuvres des véhicules qui doivent se faire avec la plus grande vigilance lors des heures d'entrée et sortie des élèves.

De nouveaux panneaux de signalisation seront prochainement installés.

Des productions d'élèves en lien avec les questions de sécurité routière seront également réalisées et exposées près de l'école.

Le compte rendu du Conseil d'école du 23/03/2021 (projets et actions pédagogiques du 3^e trimestre, évolution des effectifs des 3 classes...) est en ligne sur le site de la Commune (rubrique Enfance Jeunesse).

Si vous êtes seul ou isolé, en cas de canicule, faites vous connaître auprès de la Mairie en appelant le 05 59 33 47 95.



LE SAVIEZ VOUS ?

Notre village est desservi par les transports en commun IDÉLIS

> Flexilis, service « à la demande » entre le domicile et le réseau des bus Idélis : il suffit de s'inscrire gratuitement au service et de passer commande 1h à l'avance par téléphone de 9h à 17h.

> Un véhicule Flexilis vient vous chercher à domicile et vous transporte à un arrêt de bus Idélis (Mairie de Morlaàs ou Ecole hôtelière sur la ligne 9, station Total CSTJF, station Pau Porte des Pyrénées près d'Auchan...)

> De là, vous pourrez vous rendre dans toutes les stations Idélis de l'agglomération paloise.

Le prix du trajet : 2 €, y compris la correspondance avec le réseau, le ticket est valable 1h.

> Inscription, commande de trajet, renseignements au 0805 03 01 50 (appel gratuit).

> Scolaris : transport pour les collèges et lycées. Mais pas seulement ! La carte annuelle (de 55 €) ou mensuelle donne accès à l'intégralité du réseau Fébus Idélis (hors Flexilis) pendant toute l'année.

> Vélos : Idélis offre aussi un service de location de vélos : vélo classique, vélo enfant, vélo cargo, V.A.E. (Vélo à Assistance Electrique). Le V.A.E peut être loué et gardé chez soi à l'année pour une contribution de 250 €/an.

> 75 Serres-Morlannais sont déjà abonnés aux services d'Idélis, pourquoi pas vous ?

INFORMATIONS :

www.serres-morlaas.fr/infos-pratiques/

www.idelis.fr ou par téléphone au 05 59 14 15 16

APE

Quelques nouvelles de l'association des parents d'élèves.

Cette année, il y a eu du changement dans la composition du bureau de notre association.

LE NOUVEAU BUREAU



PRÉSIDENTE - Mme Sarthou
VICE-PRÉSIDENTE - Mme Fillon



SECRÉTAIRE - M Patignier



TRÉSORIER - M Fessy

Nous profitons de cette publication pour remercier l'ancien bureau qui a fait un travail remarquable ces dernières années.

Nous prévoyons, si le contexte sanitaire le permet, un vide grenier d'ici les grandes vacances et nous souhaiterions bien évidemment vous voir derrière mais aussi devant les stands, autour d'une crêpe ou d'un café.

Nous ne sommes malheureusement pas très présents cette année mais nous comptons sur vous dès septembre prochain pour nos divers événements sur la commune afin d'aider l'école à organiser les prochaines sorties et divertissements de nos chérubins.

Si vous êtes de nouveaux arrivants sur la commune et souhaitez nous contacter, n'hésitez pas à nous écrire à notre adresse mail suivante :



ape.serresmorlaas@gmail.com

SITE INTERNET



Des informations sur la vie du village régulièrement actualisées.

Les rubriques :

■ MAIRIE ■ ENFANCE - JEUNESSE ■ DERNIÈRES ACTUALITÉS

permettent de suivre la vie de la commune : projets, travaux en cours, vie de l'école, délibérations du Conseil Municipal...

Les rubriques :

■ SERVICES ET VIE PRATIQUE ■ VIVRE ENSEMBLE

vous informent sur les formalités administratives, les transports en commun, les associations, les artisans, artistes, entreprises de la Commune...

NOTRE SITE INTERACTIF !

Il permet de communiquer directement avec la mairie.

Des suggestions, des questions, des besoins d'informations, n'hésitez pas à utiliser la rubrique « Nous contacter » en bas de la page d'accueil du site.

Nous invitons ceux qui ne l'ont pas encore fait à visiter le site rénové et à explorer ses rubriques.

Nous contacter

* Champs obligatoires

Prénom et Nom

Courriel

Objet

Message

Étape suivante

BRUITS ET VOISINAGE

RAPPEL

Un particulier peut-il tondre ou bricoler quand il veut ?

En réalité, l'article 103-2 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, en particulier tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques... ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes les mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage. Si malgré ces mesures, tout risque ne peut être écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ANIMATIONS

JOURNÉE CITOYENNE

La crise sanitaire a figé les projets festifs de la commune jusqu'aux beaux jours...

En attendant nous pourrions nous retrouver autour d'un projet participatif d'embellissement (fleurs et arbustes) de notre village un samedi matin, dès que ce sera possible.

> Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site de la commune.

GOÛTER DES AÎNÉS

Comme vous le savez, la crise sanitaire ayant empêché la tenue du traditionnel goûter des aînés, la commune a distribué aux habitants concernés un panier très gourmand constitué de produits locaux.

Vous avez été très nombreux à nous faire part de votre satisfaction et nous vous en remercions.

L'équipe municipale espère organiser un goûter encore plus chaleureux et festif l'an prochain afin que nous puissions tous nous retrouver !

CARNET

MARIAGES/PACS

Nous avons eu le plaisir le 28 avril 2021 de célébrer le PACS entre :

| > Mme Sandrine LABROUCHE

&

| > M Jose ALVAREZ

Félicitations aux heureux pacsés !

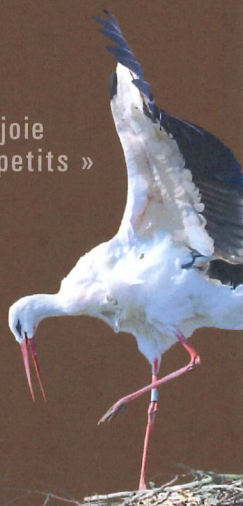
NAISSANCES

En 2020 nous avons eu la joie d'accueillir de nouveaux « petits » au village :

| > Jean CAZENAVE
Né le 10 03 2020

| > Clémence BEGUE-GUILLE
Née le 17 04 2020

Félicitations aux parents !



BIBLIOTHÈQUE



PETIT RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE :

- ✳ Le lundi de 16h30 à 18h30
- ✳ Le vendredi de 16h30 à 19h
- ✳ Fermée pendant les vacances scolaires.

Venez feuilleter nos nouveautés et réserver vos livres avant les grandes vacances.

L'Équipe de bénévoles

ACS

> L'association Culturelle et Sportive de Serres-Morlaàs comprend actuellement 6 sections fonctionnelles dont les activités sont suspendues jusqu'à nouvel ordre du fait des restrictions sanitaires: chorale, danse de salon, dessin, gymnastique, pétanque et yoga.

Si pour l'ensemble de ces sections le nombre d'adhérents reste satisfaisant, la section gymnastique peut encore accueillir des participants.

Il faut également savoir que plusieurs sections restent en sommeil du fait d'un nombre d'adhérents insuffisant (sections foot, tennis, musique, Tai chi Chuan).

> Un projet de réhabilitation du terrain de tennis est prévu au budget municipal 2021, en collaboration avec la section tennis de l'ACS.

> Un professeur de peinture sur porcelaine a contacté l'ACS et se propose de donner des cours à Serres-Morlaàs. Pour ce faire, le nombre d'adhérents doit être de 10 au minimum (vous pouvez voir son travail sur son site ou sur sa page Facebook « la porcelaine à croquer »).

> Une activité Fitness est également en cours d'élaboration. Les cours seraient assurés en salle ou à l'extérieur en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et de la météo. Si vous êtes intéressé(e), afin d'adapter au mieux les plannings (nombre de séances, horaires...), n'hésitez pas à vous manifester par mail aux adresses suivantes :



artigues.laurence@gmail.com

magali.paulhan@gmail.com

Vous serez contacté(e) dès que possible pour une séance d'essai.

Avis aux amateurs pour reprendre ou créer de nouvelles activités !

Le Président de l'ACS,
Félix Romain
romf@wanadoo.fr